

## PARTENARIAT DE VENTE AUX ENCHÈRES EN LIGNE (HO2)

### MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE BAIE-SAINT-PAUL | VENTE CARITATIVE

#### A. AVIS DE VENTE

Galerie Heffel Québec Ltée (également « Heffel » ou la « Maison de vente aux enchères ») est honorée de collaborer de nouveau avec le Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul afin de présenter leur vente aux enchères caritative sur notre plateforme de partenariat de vente aux enchères en ligne (HO2), du 4 au 18 juin 2024.

L'objectif de cette vente est de récolter des fonds afin de permettre à l'institution de poursuivre sa mission et de maintenir une programmation de qualité. Les oeuvres proposées dans le cadre de cette vente aux enchères ont été offertes spécialement pour les activités de financement du Musée par de généreux donateurs. Toutes les acquisitions faites par cette vente contribueront au développement de cette institution d'envergure, dont la mission englobe la promotion, la conservation et la diffusion de l'art contemporain.

Le prix d'achat sera le prix adjugé, plus la prime d'achat, calculée selon une tarification établie à vingt-cinq pour cent (25%) du prix d'adjudication pour la tranche allant jusqu'à 25 000 \$; plus vingt pour cent (20%) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 25 000 \$ et allant jusqu'à 50 000 \$; plus quinze pour cent (15%) pour la tranche du prix d'adjudication supérieure à 50 000 \$, plus les taxes de vente applicables.

Veuillez noter que cette vente aux enchères HO2 est soumise à des *Conditions de vente particulières*. Les enchérisseurs sont avisés que ces conditions doivent être lues en entier avant qu'une enchère soit placée.

#### B. CONDITIONS DE VENTE PARTICULIÈRES

L'acheteur et le consignateur sont par la présente avisés que les *Modalités et conditions de vente* ainsi que les *Termes du catalogue* établissant les droits et les obligations de la Maison de vente aux enchères, de l'acheteur et du consignateur, de même que les conditions en vertu desquelles la Maison de vente aux enchères mène une vente et règle toute autre question connexe, doivent être lus en entier. Les présentes *Conditions de vente particulières* s'ajoutent aux *Modalités et conditions de vente* ainsi qu'au *Code d'attitude commerciale, d'éthique et de pratiques de la Maison Heffel*, et ont priorité sur ceux-ci.

##### 1. Description du lot

- a) Tous les lots sont vendus « tels quels ». La Maison Heffel n'offre aucune garantie quant à l'état du lot. L'acheteur accepte qu'il lui incombe d'inspecter les biens avant la fermeture de la vente aux enchères et accepte les biens dans leur état physique réel et à l'emplacement spécifié.

- b) Il incombe à l'acheteur de vérifier l'état du lot et de l'encadrement. Les cadres peuvent présenter des défauts et ne pas être notés sur notre site Web.

##### 2. Exposition des œuvres mises aux enchères

Les lots inclus dans la vente aux enchères *Musée d'art contemporain de Baie-Saint-Paul | Vente caritative* peuvent être vus chez Heffel Montréal. L'exposition est ouverte au public lors des heures d'ouverture de la galerie.

##### Lieu de l'exposition

Heffel Montréal  
1840 rue Sherbrooke Ouest  
Montréal, QC  
H3H 1E4

##### Heures d'ouverture

Lundi au vendredi :  
10 h à 18 h

##### Contact pour l'exposition

ho2@heffel.com  
514-939-6505

Tous les lots peuvent être vus en ligne au [Heffel.com](https://www.heffel.com) et par l'entremise de notre exposition virtuelle.

##### 3. Paiement

Conformément aux *Modalités et conditions de vente* de la Maison Heffel, le paiement, fait à Galerie Heffel Québec Ltée, doit être effectué au plus tard le 7<sup>e</sup> jour suivant la date de la vente aux enchères, avant 16 h 30.

La Maison Heffel accepte les modes de paiement suivants pour les achats effectués sur sa plateforme HO2 :

- a) Transferts bancaires directement au compte de Galerie Heffel Québec Ltée;
- b) Transferts Interac, limités à deux transferts par lot et à un maximum de 10 000 \$ par transfert électronique;
- c) Paiements en ligne effectués par carte de crédit Visa, Mastercard ou UnionPay. Les paiements effectués par carte de crédit sont assujettis à l'acceptation et à l'approbation de la Maison de vente aux enchères Heffel et sont limités à un maximum de 25 000 \$. Ces limites aux paiements par carte de crédit s'appliquent à la valeur des opérations individuelles sur des lots distincts.

Les acheteurs souhaitant déboursier un montant plus élevé par l'un des modes de paiement ci-dessus doivent communiquer avec le département comptable de Heffel, pour prendre les dispositions nécessaires : [payments@heffel.com](mailto:payments@heffel.com).

La Maison Heffel est inscrite aux fins de la TVQ (120 972 \*\*\*\* TQ\*\*\*\*). La TVQ sera perçue sur tous les achats ramassés au Québec et expédiés au Québec.

#### 4. Dispositions relatives au ramassage en personne et à l'expédition

Les achats doivent être entièrement payés avant d'être récupérés, livrés ou expédiés. Suivant la fermeture de la vente, toutes les œuvres pourront être récupérées chez Heffel lors de nos heures d'ouverture. Pour les œuvres qui doivent être expédiées, Heffel peut assister avec l'envoi groupé ou individuel au frais de l'acheteur. *Un formulaire d'autorisation d'expédition* des biens signé sera requis.

Veuillez contacter Heffel pour un devis d'expédition ou des conseils.

#### Contact pour les paiements et l'expédition

Kevin Oehen  
[kevinoehen@heffel.com](mailto:kevinoehen@heffel.com)  
514-939-6505

Veuillez communiquer avec nous à l'adresse [ho2@heffel.com](mailto:ho2@heffel.com) pour toute autre question au sujet de cette vente aux enchères spécialisée.